

## 2,5 M\$ de la Ville pour garder 46 employés du projet tramway

### Le gouvernement quant à lui paie 7 M\$ pour garder 117 personnes

---

Le Journal de Québec · 16 janv. 2024 · 16 · STÉPHANIE MARTIN - Avec Taïeb Moalla

---

La Ville de Québec injecte 2,5 millions \$ pour garder en poste 46 employés du Bureau de projet du tramway, pendant la pause forcée de six mois imposée par le gouvernement Legault. Ce dernier ajoute 7 millions \$ pour conserver l'expertise de 117 personnes « essentielles ». L'information sur l'investissement municipal a été diffusée dans un sommaire décisionnel du comité exécutif de la Ville de Québec, hier matin, en prévision d'une adoption au conseil municipal qui aura lieu aujourd'hui.

« À la suite d'échanges entre la Ville et le gouvernement en novembre et décembre 2023, ce dernier a accepté le maintien en poste et le financement de 117 ressources consacrées au projet de tramway et qui sont considérées [comme] essentielles aux activités et travaux autorisés durant la pause du projet, incluant la collaboration avec la CDPQ Infra », lit-on dans le sommaire.

Le maintien de ces 117 ressources est assuré par le gouvernement du Québec, au coût de 7 millions \$, a confirmé plus tard le porte-parole du ministère des Transports, Nicolas Vigneault. Il s'agit des employés dont la présence est absolument nécessaire au maintien des activités et à la collaboration avec la CDPQ Infra, le temps de l'étude que celle-ci doit faire pour trouver le meilleur système de transport pour Québec.

« EXCÉDENTAIRES »

Le reste des employés du Bureau, soit 46 personnes « excédentaires », sont « ceux dont les tâches sont directement touchées par la suspension des activités et travaux en cours », explique la porte-parole du Bureau, Miriam Bard-dumont. Ils sont cependant considérés comme nécessaires par la Ville de Québec, pour le projet à long terme, et doivent « être protégés ».

C'est pourquoi la Ville choisit de « contribuer à cet effort en acceptant d'assumer le financement, pour une période de six mois, des 46 employés déclarés excédentaires, afin d'éviter l'exode des ressources hautement qualifiées et expérimentées associées au projet ».

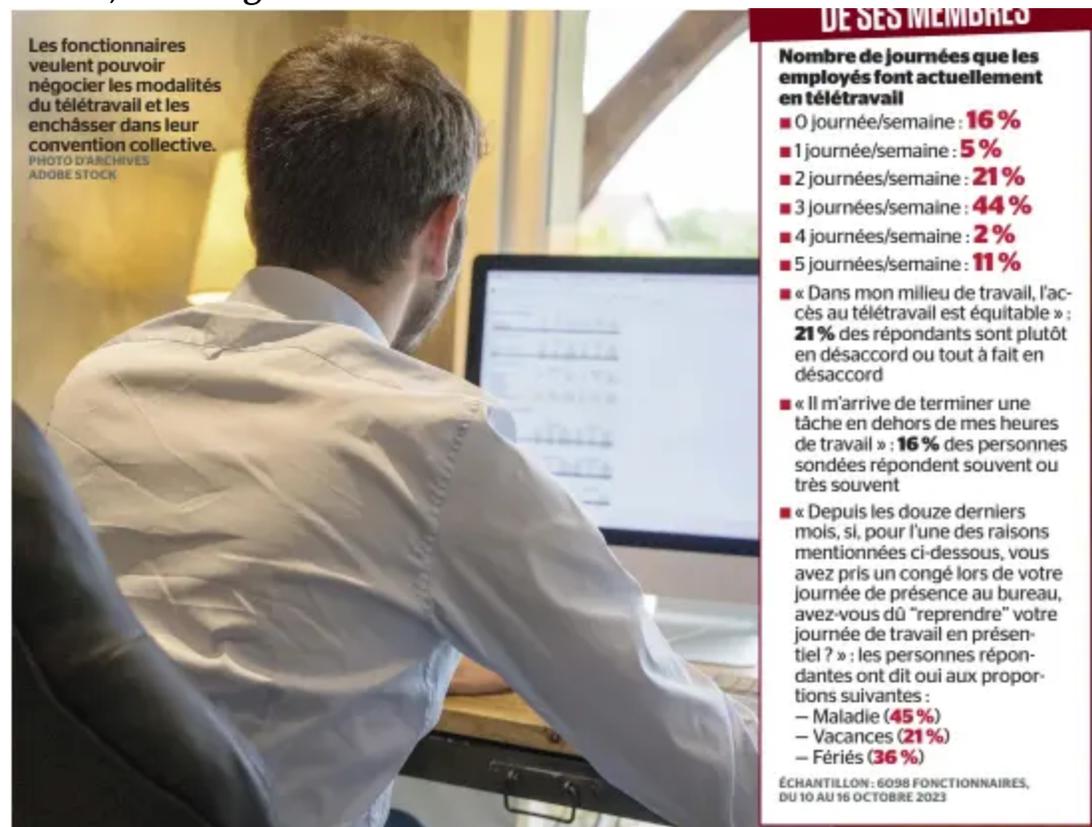
Elle assumera donc la rémunération de ces employés pour une période de six mois, à compter du 1er janvier 2024, soit 2,5 M\$.

# Québec refuse de négocier le télétravail

## Ce point achoppe dans les négos pour le renouvellement des conventions collectives

Le Journal de Québec · 16 janv. 2024 · 6 · GENEVIÈVE LAJOIE

Le gouvernement Legault veut imposer les règles de télétravail à ses milliers de fonctionnaires, sans négociation.



Le travail hybride est désormais la norme chez les employés des ministères et organismes publics, qui sont tenus de travailler au minimum deux jours par semaine au bureau.

Québec veut continuer de dicter les modalités du télétravail à son personnel, sans que les fonctionnaires aient leur mot à dire.

C'est un point d'achoppement actuellement dans le cadre des négociations entre le gouvernement et ses quelque 55 000 employés, qui avancent à pas de souris.

Les fonctionnaires veulent pouvoir négocier les modalités du télétravail et les enchâsser dans leur convention collective puisqu'elles ont un impact direct sur leurs conditions de travail.

« Pour l'instant, on n'a eu aucun retour de l'employeur, déplore le président du SFPQ, Christian Daigle. C'est une fin de non-recevoir complète, il demeure sur ses positions en disant que c'est de l'organisation du travail et il veut décider seul. »

Il souligne que la politique-cadre imposée par le gouvernement en matière de télétravail donne lieu actuellement à des situations inéquitables entre les employés.

Par exemple, pour atteindre son objectif de recruter en dehors des grands centres, l'état permet à des gens de régions éloignées de travailler cinq jours par semaine à distance.

Un travailleur qui fait le même boulot, mais qui demeure à Québec, aura l'obligation de se pointer deux jours au bureau.

« Moi, je suis d'accord qu'on embauche en région, mais qu'on donne les mêmes conditions de travail », insiste Christian Daigle, qui représente notamment le personnel administratif, les ouvriers et les techniciens.

Il ajoute que l'employeur peut aussi actuellement forcer une personne à faire cinq jours de télétravail. « Ce n'est plus du volontariat ! »

#### FAVORITISME

Le constat est le même chez les professionnels du gouvernement. Les règles du télétravail sont appliquées différemment d'un ministère à l'autre, parfois même au sein d'une même direction. Et surtout, il n'y a pas de recours possible.

« Ce qu'on souhaite, c'est que ce soit appliqué de la même manière pour tout le monde, là, ce n'est pas ça qu'on voit et ça laisse place parfois à du favoritisme », plaide Annie Morin, la première vice-présidente du SPGQ.

Elle prend pour exemple le cas des agronomes du gouvernement qui doivent se déplacer chez les agriculteurs.

Certains gestionnaires calculent qu'il s'agit de travail en présentiel, d'autres non puisque l'employé n'est pas dans le ministère.

Sans parler des congés de maladie et des fériés tombant les « jours au bureau », qui doivent souvent être repris.

« ON SAIT CE QU' ON A À FAIRE »

« On souhaite aussi que le présentiel soit à la discrétion des professionnels, que ce soit en fonction de la tâche à accomplir. Chaque professionnel, on est autonome, on sait ce qu'on a à faire et on sait quand ça compte d'être au bureau », renchérit Mme Morin.

Notons que les conventions collectives des membres du SFPQ et du SPGQ sont échues depuis le 1er avril 2023.

Au cabinet de la ministre Sonia Lebel, on a refusé de commenter. « On laisse les discussions se faire aux tables », a-t-on précisé.

# SONDAGE DU SFPQ AUPRÈS DE SES MEMBRES

Le Journal de Quebec · 16 janv. 2024 · 6 · ÉCHANTILLON : 6098 FONCTIONNAIRES, DU 10 AU 16 OCTOBRE 2023

Nombre de journées que les employés font actuellement en télétravail 16%

- 0 journée/semaine : 5%
- 1 journée/semaine : 21%
- 2 journées/semaine : 44 %
- 3 journées/semaine : 2%
- 4 journées/semaine : 11%
- 5 journées/semaine :
- « Dans mon milieu de travail, l'accès au télétravail est équitable » : 21% des répondants sont plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord
- « Il m'arrive de terminer une tâche en dehors de mes heures de travail » : 16% des personnes sondées répondent souvent ou très souvent
- « Depuis les douze derniers mois, si, pour l'une des raisons mentionnées ci-dessous, vous avez pris un congé lors de votre journée de présence au bureau, avez-vous dû "reprendre" votre journée de travail en présentiel ? » : les personnes répondantes ont dit oui aux proportions suivantes :
  - Maladie ( 45%)
  - Vacances ( 21%)
  - Fériés ( 36%)

# Le déneigement « a été fait dans les règles de l'art »

## La Ville de Québec réfute les critiques de l'opposition

Le Journal de Québec · 16 janv. 2024 · 11 · TAÏEB MOALLA

Accusée par l'opposition d'avoir « laissé tomber les artères commerciales » en ce qui a trait à leur déneigement, l'administration Marchand s'est vivement défendue.

« On a laissé tomber les artères commerciales dans ces événements météo là. Ça a été difficile sur Maguire, mais aussi sur la 3e Avenue », a regretté le chef de Québec d'abord, Claude Villeneuve.

Convenant qu'il y a eu deux tempêtes successives, mercredi puis samedi, le chef de l'opposition a néanmoins avancé que les artères commerciales « n'ont jamais reçu le niveau de service auquel elles doivent s'attendre. On met un obstacle de plus sur le chemin de nos petits commerçants ces temps-ci à la Ville ».

S'il reconnaît le travail « très fort » accompli par les équipes municipales de déneigement, M. Villeneuve a néanmoins déploré « le choix initial fait mercredi de seulement gratter et de ne pas enlever le plus gros de la neige. On a traîné ça toute la semaine ».

À l'approche du Carnaval de Québec et du Tournoi international de hockey peewee, l'opposant estime qu'il « faut y voir rapidement » pour ne pas vivre les mêmes mésaventures que l'an dernier.

« Les gens, en fin de semaine, se demandaient quand est-ce qu'ils allaient être déneigés. Puis, le maire est sorti vendredi pour nous dire “Peuple, à genoux, attends ta délivrance, je suis candidat en 2025”. Peut-on faire plus déconnecté ? »

Ces critiques font écho à celles exprimées par les dirigeants de Sociétés de développement commercial (SDC) Montcalm et Maguire au sujet du déneigement.

### RÉPLIQUE DE LA VILLE

Sans répondre directement à ces griefs, François Moisan, porte-parole de la Municipalité, a affirmé que « tout a été fait dans les règles de l'art et [qu'ils ont] été très efficaces » pour les opérations de déneigement de la semaine dernière.

« Lors de la tempête de neige de mercredi, c'était presque deux tempêtes en une. On a ramassé 35 cm en deux nuits. C'est vraiment du bon travail. »

Au sujet de la tempête de samedi, le porte-parole a expliqué qu'une quinzaine de centimètres de neige est tombée durant toute la journée.

Les opérations de grattage et d'épandage se sont donc poursuivies jusqu'au dimanche, 5 h du matin.

Le ramassage s'est ensuite déroulé dans la nuit de dimanche à lundi « comme c'est prévu de le faire selon la politique de déneigement ».

Pour ramasser plus vite, il aurait fallu interdire le stationnement sur rue le dimanche matin. Or, « le règlement ne nous le permet pas », a précisé M. Moisan.

Ce dernier a tenu à rappeler que les décisions se prennent pratiquement en direct, puisque « chaque tempête a ses particularités et son horaire propre ».

Par ailleurs, aucune rencontre avec les SDC au sujet du déneigement n'est au menu pour le moment, a fait savoir François Moisan.

# Une augmentation de 17,4 à 24,5 %, selon l'échelon, pour les enseignants du Front commun

- [Geneviève Proulx \(Consulter le profil\)](#)Geneviève Proulx

Publié hier à 18 h 03 HNE Mis à jour hier à 21 h 12 HNE

Les enseignants auront droit à une bonification moyenne de 4 % par rapport aux augmentations salariales consenties sur cinq ans à l'ensemble des syndiqués du Front commun, selon des documents obtenus par Radio-Canada lundi, dans le cadre de la séance d'information du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Début janvier, des détails avaient circulé en ligne selon lesquels le Front commun avait obtenu [des augmentations salariales de 17,4 % sur cinq ans](#) pour les 420 000 travailleurs du secteur public qu'il représente. Cette information avait été publiée, puis retirée d'un communiqué du Front commun, composé de la CSN, de la CSQ, de la FTQ et de l'APTS. Or, Radio-Canada a pu consulter la grille salariale complète proposée aux membres.

Selon celle-ci, la première année de l'entente prévoit une augmentation de 6 %. Par la suite, les augmentations sont de l'ordre de 2,8 % pour 2024, 2,6 % pour 2025, 2,5 % pour 2026 et 3,5 % pour 2027.

Avec la bonification, les enseignants verront leur salaire augmenter de 17,4 à 24,5 % sur cinq ans, selon leur échelon.

Par exemple, un enseignant à l'échelon 8 verra son salaire passer de 62 820 \$ annuellement à 79 292 \$ en avril 2027, ce qui représente une augmentation de 23,8 % sur cinq ans (jusqu'à 26,2 % en considérant l'effet composé).

PUBLICITÉ

À l'échelon 12, le salaire passera de 74 199 \$ à 91 261 \$ par année, soit une augmentation de 21,1 % sur cinq ans (jusqu'à 23 % en tenant compte de l'effet composé).

Ceux qui sont au sommet de l'échelle salariale, à l'échelon 16, verront leur salaire passer de 92 027 \$ à 109 151 \$ à la fin de la convention collective. Il s'agit du seul échelon sans bonification; l'augmentation salariale est donc de 17,4 % sur cinq ans (jusqu'à 18,6 % en considérant l'effet composé).

Concernant les suppléances, le montant offert passera de 46,52 \$ à 100,28 \$ pour une période de 60 minutes pour un enseignant cumulant 16 ans d'ancienneté.

Du côté de la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec (FSE-CSQ), 3350 nouveaux postes permanents seront ouverts. Un nouveau statut sera également créé, celui d'enseignant permanent à temps partiel.

L'entente de principe prévoit par ailleurs que les affectations des enseignants temporaires seront complétées le 8 août de chaque année.

## **Des mesures d'aide dans la classe**

Les enseignants du primaire n'auront plus à faire de surveillance d'ici 2027-2028. Cette mesure coûtera plus de 40 millions de dollars au gouvernement.

Des ressources seront également ajoutées dans 20 % des classes de maternelle 5 ans. Dans les milieux difficiles de niveau secondaire, des techniciens en éducation spécialisée, entre autres, seront ajoutés. Au total, ces mesures coûteront un peu plus de 43 millions de dollars.

Les membres du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, affilié à FSE-CSQ, sont les premiers à voter mercredi soir, après une séance d'information en ligne.

Le Front commun a observé 11 jours de grève en novembre et en décembre derniers. [Une entente de principe a été conclue avec Québec](#) pendant les fêtes, ce qui a écarté la menace d'une grève générale illimitée.

Cette entente doit maintenant être approuvée par les syndiqués lors d'[assemblées générales, qui se tiendront du 15 janvier au 19 février](#).

Pour que l'entente devienne une convention collective, il faudra que plus de 50 % des 420 000 travailleurs du Front commun l'acceptent.

# Encore au moins 4 ans d'inflation à plus de 2 %

Le Journal de Quebec · 16 janv. 2024 · 25

AGENCE QMI | Environ un quart des entreprises canadiennes pensent que l'inflation ne reviendra pas à la cible de 2 % avant au moins quatre ans, selon une enquête effectuée par la Banque du Canada publiée hier.

Les prix élevés de l'énergie, des aliments et des logements sont parmi les principaux obstacles à un retour rapide à la cible d'inflation, selon les entreprises interrogées par la Banque du Canada.

## PEU DE BAISES PRÉVUES

Elles sont aussi moins nombreuses qu'au dernier trimestre à avoir l'intention d'augmenter leurs prix notamment en raison de la demande plus faible et de la concurrence qui a augmenté par rapport aux 12 derniers mois.

« Malgré cela, peu d'entreprises ont dit réduire leurs prix, et le nombre de celles qui comptent le faire demeure égal à la moyenne historique », a toutefois écrit la Banque du Canada dans son enquête.

Aussi, la plupart des répondants ont indiqué ne pas ressentir le besoin d'embaucher et font état de pénuries de main-d'oeuvre « moins intenses qu'il y a 12 mois ».

## LES SALAIRES EN HAUSSE

Par contre, la croissance des salaires devrait, en moyenne, « être plus forte qu'à l'habitude au cours des 12 prochains mois » en raison surtout d'ajustements à la croissance du coût de la vie.

De façon générale, les attentes d'inflation à court terme « baissent lentement » et les entreprises s'attendent à ce que l'inflation reste élevée au cours des deux prochaines années. Le sondage a été mené auprès de 700 à 800 dirigeants d'entreprises canadiennes à la fin de l'année 2023.

# Bruno Marchand et Denis Coderre sont-ils sortis trop tôt ?

Le Journal de Quebec · 16 janv. 2024 · 23 · @marieevedoyon

Dans les derniers jours, Denis Coderre et Bruno Marchand ont annoncé leur souhait d'être candidat à une élection relativement éloignée.



Au-delà de la question des intentions de vote pour l'un comme pour l'autre, la question qu'on doit se poser dans les deux cas, c'est : sont-ils sortis trop tôt ?

## MARCHAND DEVANT LE NÉANT

Dès le moment où Bruno Marchand a annoncé qu'il ferait le point sur son avenir politique en début d'année, le suspense était disparu.

Imaginez le champ libre que ça aurait laissé à tous les ambitieux autour de lui s'il avait annoncé qu'il ne se représentait pas, mais poursuivait son mandat.

Imaginez toutes les entourloupettes des fonctionnaires pour ne pas mettre en place ses réformes « parce qu'il ne sera même plus là dans 2 ans ». Ce n'est pas pour rien que les Américains utilisent l'expression « canard boiteux »...

Est-ce que c'était avisé d'annoncer si tôt son choix, au lendemain de la gifle que lui a infligée le gouvernement en lui retirant le contrôle de son plus important projet, le tramway ?

Bruno Marchand doit urgemment se trouver un nouveau cheval de bataille s'il espère se relever de ce revers cuisant.

## DENIS CODERRE, LA SOLUTION DU DÉSESPOIR

Quant à Denis Coderre, nombreux sont les libéraux qui se doutaient qu'il pourrait avoir des visées sur la chefferie du PLQ.

Toutefois, l'absence d'opposant confirmé fait bien mal paraître l'annonce de l'ancien député fédéral, ancien maire de Montréal et, malheureusement pour sa candidature, ancien candidat doublement défait à la mairie de la métropole.

En annonçant ses intentions aussi tôt, Denis Coderre veut sonder ses appuis et avoir le temps de changer d'idée. Tant et aussi longtemps qu'il n'y aura qu'un aspirant chef, le PLQ sera condamné à surnager dans les sondages.

Prions pour que son annonce soit perçue comme une occasion de brasser des idées nouvelles et non de servir du réchauffé !